



[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr)



**Août – Septembre 2022**

**N° 2022 – 06**

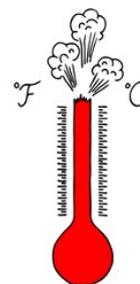
La prochaine Brève de Lympha n° 7 sera entièrement consacrée à un  
**dossier spécial : pollution de l'air**

### **Sommaire :**

*Nice, record de températures nocturnes sur la durée, changement climatique et tempêtes ; Nice, lutte contre le réchauffement climatique : des pistes cyclables, des arbres, de la terre et, « des dents creuses » ; Nice, le patrimoine historique des pointus et l'association La Mouette ; Nice : le nettoyage du port et des digues ; Nice et les postes de secours sur les plages ; Nice, Marseille, ferries et pollution aérienne ; Participation de l'ANQAEV aux journées de la mer à Menton les 27 et 28 août ; La protection des Océans et des mers à Brest ; Artificialisation du rivage, le triste record des Alpes Maritimes.*

### **Nice, record de températures nocturnes sur la durée, changement climatique et tempêtes :**

Nice connaît, comme la plupart des villes méditerranéennes, des nuits chaudes, voire très chaudes. Mais depuis des décennies, le nombre de nuits où le thermomètre dépasse les 20° définissant les nuits tropicales, atteint un record : 57 nuits étouffantes consécutives où le sommeil a bien du mal à s'installer et le corps à récupérer. L'élévation brutale sur le moyen terme (été 2022) de la température maritime de la Méditerranée et de la mer tyrrhénienne à environ 30° sur une grande profondeur (20 mètres) en est la cause. Les très violentes tempêtes meurtrières, celle d'Alexia frappant, en octobre 2020, nos vallées de la Tinée et de la Vésubie, celle du 18 août heurtant la Corse, l'Italie et l'Autriche, de même les pluies torrentielles et mortelles s'abattant sur l'Italie centrale le 16 septembre (400 millimètres en une nuit, l'équivalent de la moitié de ce que reçoit Nice en une année) montrent une situation climatique s'aggravant année après année, décennie après décennie.



shutterstock.com · 2001924065

### **Nice, lutte contre le réchauffement climatique : des pistes cyclables, des arbres et de la terre et, « des dents creuses »**

Des solutions existent, elles sont connues, mais difficiles à mettre en place pour diverses, bonnes ou mauvaises raisons.

- La première est réclamée par les adeptes du vélo et leur association **Nice à Vélo**. Cette dernière est depuis janvier 2019 une Association Loi 1901 dont le but de faire de Nice et son bassin de vie une métropole cyclable où se déplacer à vélo soit un choix normal, sûr et pratique, et, plus largement, d'œuvrer pour réduire la place des véhicules à moteur thermique en ville pour l'amélioration de la qualité de l'air. Elle réclame la multiplication des pistes cyclables sur la Métropole Nice Côte d'Azur.



[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr)



- Une autre proposition a été faite par l'ANQAEV, que toutes les nouvelles constructions d'immeubles incluent un jardin côté rue comme cela a été réalisé par les architectes et les urbanistes de la fin du XIXe et du début du XXe siècles. Le boulevard Delfino offre un bon exemple avec des arbres le long des trottoirs et des jardins devant les immeubles des 2 côtés, en été en plein soleil, la température y est bien plus clémente. Malheureusement, ni la préfecture, ni la métropole n'ont répondu à cette demande. La terre brute, les plantes et les arbres sont une excellente méthode pour combattre les îlots de chaleur.

- En géographie urbaine, elles sont appelées des « **Dents creuses** ». Telle est la dénomination des villas ou des petits immeubles ne dépassant pas deux étages. Dans la ville dense, comme à Nice, elles permettent à l'air de circuler d'une rue à l'autre et empêchent la stagnation de l'air surchauffé. Or, nous constatons que toutes les « dents creuses » de la ville et de la Métropole disparaissent au profit d'immeubles hauts dépassant les 6 étages. C'est le cas avec les nouveaux quartiers autour de la gare du Sud, ceux prévus aux anciens abattoirs (le 109 culturel), et près de la station de tramway du pont Michel. De même, les villas, les petits immeubles et les entrepôts détruits sont systématiquement remplacés par de hauts ensembles immobiliers (exemple des entrepôts Massiotta au 1 boulevard Saint Roch.)

### Nice, le patrimoine historique des pointus et l'association La Mouette

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, l'association La Mouette qui promeut les pointus a organisé des visites et ballades en pointus, ces anciens petits navires de pêche souvent sauvés par des amateurs éclairés. Contact La Mouette, Quai Entrecasteaux, Port de Nice, 06300 Nice, Tél : 04 93 89 99 18



### Nice : nettoyage du port et des digues

Ce printemps a eu lieu un grand nettoyage du port sous les pointus avec un résultat qui prouve que la mer est toujours considérée comme une poubelle Il est même pour les digues et les plages. Outre les autorités, il faut remercier les bénévoles des associations Nice Plogging, Bleu gorgone, Anao et La Mouette.



[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr)



### Nice et les postes de secours sur les plages

Cet été, tous les nageurs et les habitués des plages allant de la Réserve à Coco-beach ont remarqué la disparition du poste de secours, des secouristes et maîtres-nageurs qui depuis longtemps officiaient en juillet et en août. Ils sont remplacés par des bornes d'appel téléphoniques. Cette décision est d'autant plus malencontreuse que la fréquentation de ces lieux extraordinaires augmente exponentiellement en raison de la publicité faite par le Guide des Routards et le film/série Brice de Nice.

### Nice, Marseille, ferries et pollution aérienne

Le 6 juillet, à la suite des plaintes des riverains du port en raison de pollutions aériennes et sonores, les autorités portuaires et la Métropole expulsaient le paquebot « Aegean Odyssey ». C'est une première et un bel exemple de ce qui peut-être fait, de ce qu'il est possible de faire. Toutefois, il faudrait que les autorités de l'Etat prennent les choses en main en ce qui concerne les vieux ferries de la Corsica ferries. Certes, les rotations estivales vers la Corse ont diminué à Nice, mais ces anciens navires polluent toujours autant, même en passant au gazole marin à 0,1% de teneur en soufre. Niçois, Ajacciens, Bastiais et Toulonnais ne les supportent plus. Parallèlement, à Marseille, La Méridionale que l'on peut à juste titre surnommer la « vertueuse » a complètement électrifié ses quais et équipe ses ferries avec des filtres à particules bien plus performants que les scrubbers qui ne filtrent que l'oxyde de soufre. Cette électrification des ferries n'est toujours pas à l'ordre du jour à Nice.

### Participation de l'ANQAEV aux journées de la mer à Menton les 27 et 28 août

AtmoSud a invité l'ANQAEV et SudAstro aux journées de la mer organisées par la ville de Menton et la Communauté de communes de la Riviera. Roger Ségur et Daniel Moatti, président de l'ANQAEV ont participé à cet événement destiné à informer les vacanciers présents sur le bord de mer. La protection maritime et la pollution étaient à l'ordre du jour.

### La protection des Océans et des mers à Brest

One Ocean Summit, à Brest une centaine de pays se sont engagés à protéger la biodiversité et éradiquer les plastiques du milieu maritime. L'Union Européenne et de nombreuses fondations financent les divers programmes prévus. C'est une avancée, mais il reste tant à faire, tant à mettre réellement en application, alors que la pollution se maintient à des taux impossibles pour nos océans et nos mers.

### Artificialisation du rivage, le triste record des Alpes Maritimes

Le CNRS et le laboratoire ECOSEAS-umr 7035 de l'Université Côte d'Azur, ont mis au point un indicateur d'artificialisation des rivages de la Méditerranée en France, le MEDAM (Côtes *MED*iterranéennes – *Inventaire et impact des AM*énagements gagnés sur le domaine marin).

Le tableau ci-dessous indique que l'ensemble méditerranéen français est artificialisé à 10% environ. La progression a été très importante entre 1950 avec 3,51% d'aménagements jusqu'à 10,34 en 2015. Chiffre général qui ne bouge guère depuis. Toutefois, La Corse a su préserver son territoire maritime avec 2,30% d'artificialisation alors que les Alpes Maritimes détiennent le triste record de 32,39%. Terrible constat de la folie destructrice des trente glorieuses prolongées.



www.anqaev.fr



Côtes Méditerranéennes françaises.  
Inventaire et impact des Aménagements gagnés sur le domaine marin



ACCUEIL MÉTHODES BIBLIOGRAPHIE PARTENAIRES CONTACTS MISES À JOUR ACTUALITÉS

Données chiffrées

Cartographie

Aménagements

Evolution

Photos

Accueil > Données chiffrées

Tableaux de synthèse

Taux d'artificialisation du trait de côte

par département

## TAUX D'ARTIFICIALISATION DU TRAIT DE CÔTE PAR DÉPARTEMENT

Rapport entre le linéaire du littoral artificialisé et le linéaire de littoral initial. Cette indication est surtout utile pour évaluer l'impact paysager.

> [En savoir plus](#)

> [Voir les définitions et caractéristiques de ces types d'ouvrages](#)

Les aménagements construits dans étangs de Berre et de Vaine sont indiqués, à part, dans l'onglet 'par département' (Bouches-du-Rhône).

Région	Département	Artificialisation totale (%)	Ports (%)	Ports abri (%)	Abris privés (%)	Terre-pleins (%)	Plages atv. (%)	Epis (%)	Appont. (%)	Endig. Emb. (%)
PACA	Alpes-Maritimes	32,39	11,48	0,81	0,77	13,97	4,52	0,40	0,12	0,33
PACA	Var	13,48	7,39	1,26	0,18	3,11	1,24	0,23	0,04	0,04
PACA	Bouches-du-Rhône	22,05	11,07	3,33	0,14	4,52	2,20	0,33	0,00	0,46
OCCITANIE	Gard	17,25	5,03	-	-	-	9,39	1,48	-	1,35
OCCITANIE	Hérault	25,88	9,09	-	-	-	13,60	2,32	-	0,88
OCCITANIE	Aude	4,37	3,87	-	-	0,02	-	-	-	0,48
OCCITANIE	Pyrénées-Orientales	10,50	7,62	0,76	-	0,55	0,54	0,69	-	0,34
CORSE	Haute-Corse	2,40	1,78	0,27	-	0,23	-	0,04	-	0,08
CORSE	Corse-du-Sud	2,26	1,41	0,09	0,01	0,71	-	0,00	0,03	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10,84</b>	<b>5,39</b>	<b>0,90</b>	<b>0,11</b>	<b>2,42</b>	<b>1,55</b>	<b>0,27</b>	<b>0,02</b>	<b>0,19</b>

## Le bureau de l'ANQAEV

### Cotisation 2022 :

Nous remercions vivement les adhérents qui ont renouvelé leur cotisation pour 2022.

**Rappel :** La cotisation reste inchangée depuis la création de l'association : **20 €** pour la cotisation de base par adhérent et au-delà selon votre générosité ...

Nous vous rappelons de régulariser leur cotisation 2022, qui peut être effectuée à votre meilleure convenance.

- en ligne : <https://www.payassociation.fr/ANQAEV/Adhesion/Contribution>
- ou bien par chèque à l'ordre de l'ANQAEV à l'adresse ci-dessous :

**Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie**  
**Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boîte 272, 06300 NICE**

[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr) ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- [contact@anqaev.fr](mailto:contact@anqaev.fr)